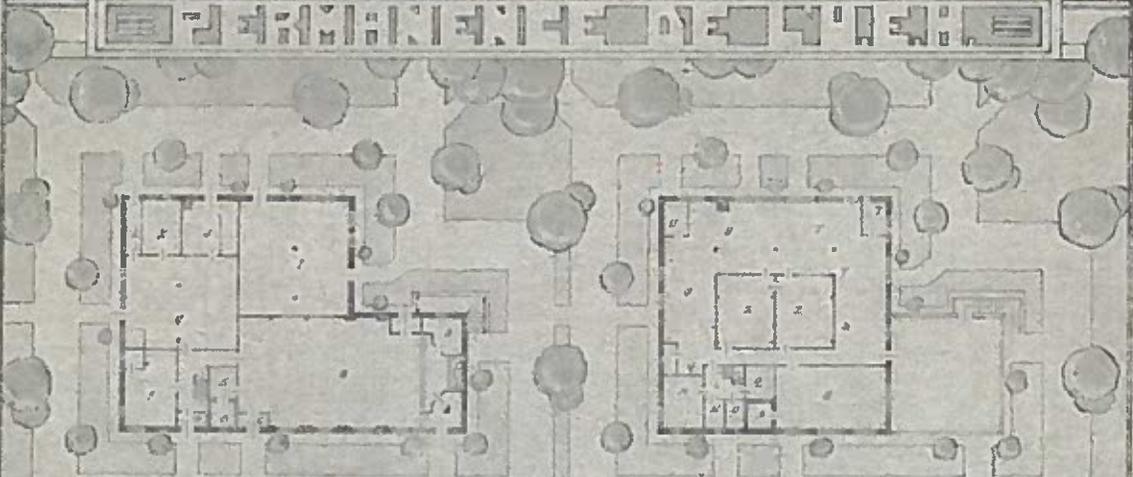
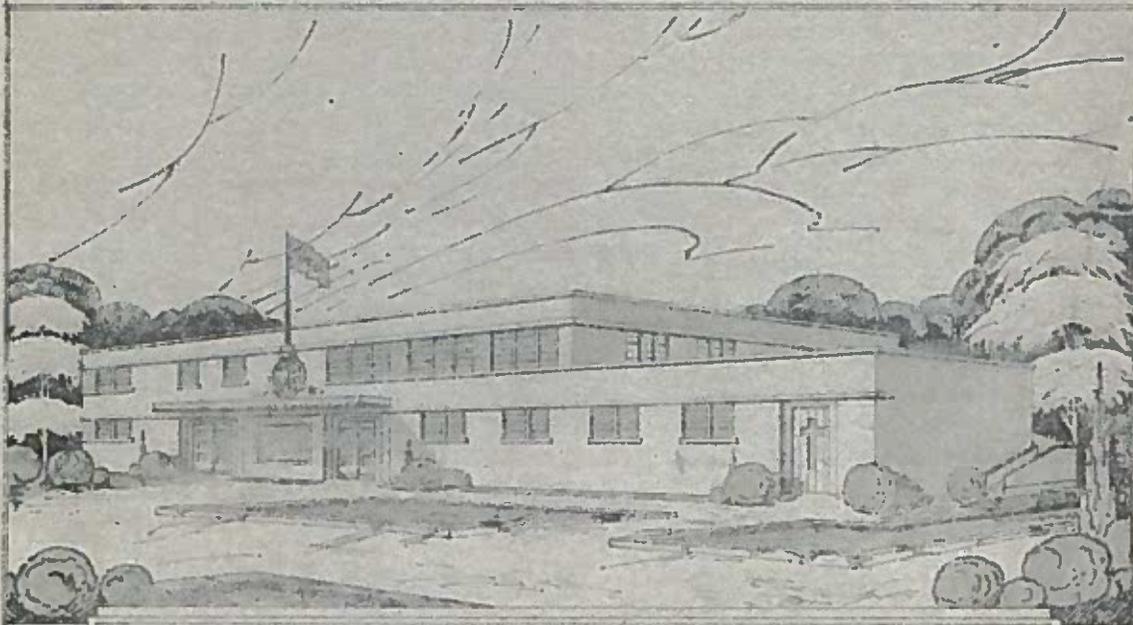


La CITÉ NOUVELLE

Volume 1

MARS 1945

Numéro 3



— PLAN REZ-DE-CHAUSSEE —

— PLAN PREMIER ETAGE —

— LÉGENDE —

- A. SALON STIE
- B. CHAPELLE
- C. ENTRÉE MARCHE
- D. VENTE
- E. ENTRÉE PERSONNEL
- F. SALON DU PERSONNEL
- G. CANTINE PERSONNEL
- H. SALON DES OUVRIERS
- I. BOISSON COMPLÈTE
- J. CLOSETTES
- K. PORTIQUE
- L. BÉTON

— LÉGENDE —

- M. IMPRIMERIE
- N. PRODUITS
- O. RÉCEPTION
- P. VENTE PLANS & COMPT.
- Q. VESTIBULE
- R. SERVICE TECHNIQUE
- S. BUREAU DES ARCHIT.
- T. CANTINAIRE
- U. SÉCRÉTARIAT
- V. CENTRALE TÉLÉPH.
- X. ENTRÉE
- Z. SALLE DE RÉUNION

— COUPE TRANSVERSALE —

CITÉ JARDIN DU TRICENTENAIRE

PROF. G. THOMAS
 ARCHIT. H. G. J. B. S. S. S.

La CITÉ NOUVELLE

Organe de l'Union Economique d'Habitations, publié mensuellement en la Permanence de la Cité-Jardin du Tricentenaire, Rosemont, Montréal 36, pour les membres de l'U.E.H., propriétaires actuels et futurs des Cités-Jardins et des Cités-Ouvrières du Québec.

Administrateur J.-Auguste Gosselin
Aviser R.P. J. d'A. Richard, S.J.
Rédacteur Hector Vezeau

(Droits d'auteur enregistrés)

Volume 1 MARS 1945 Numéro 3

S O M M A I R E

Editorial	Page 1
Récréons-nous	2
LA CITÉ NOUVELLE À LA RADIO	3-10
Chronique féminine	11
Petites Nouvelles	12-14

Editorial

Les récentes journées d'étude, tenues à la Cité-Jardin du Tricentenaire et auxquelles ont participé une soixantaine de délégués de coopératives et de sociétés d'habitations venus de tous les coins de la province, pour jeter les bases d'une association provinciale des coopératives d'habitations, ont marqué une autre importante étape vers la réalisation de l'idéal que s'étaient fixé les initiateurs et les pionniers de l'oeuvre.

La valeur sociale et morale du travail entrepris repose sur un principe de base, bien établi dans les Statuts et répété des centaines de fois depuis:

"Recréer pour la famille,
cellule première de la société,
un milieu propice à son épanouissement."

Ceux qui ont participé aux journées d'étude, et plus particulièrement les rapporteurs nommés pour préparer l'organisation provinciale de l'U.E.H., n'ont pas perdu de vue, un seul instant, ce principe premier.

Il est bien possible que le grand public, ne connaissant que la conception individualiste de la vie urbaine et ignorant les formules modernes des centres communautaires, n'ait vu dans la Cité-Jardin du Tricentenaire qu'un projet de construction de maisons, pur et simple. Mais ceux qui connaissent l'U.E.H. et tout particulièrement ses propriétaires-sociétaires savent que l'U.E.H. ambitionne davantage pour ses membres et qu'elle veut leur procurer, en plus de leur maison, les avantages d'un groupe bien organisé.

Chez nous, il faut que chacun comprenne l'idéal qui nous anime, d'abord pour en retirer tous les avantages possibles, ensuite pour aider effectivement au mouvement à atteindre ses fins. La première responsabilité du membre, c'est de soutenir moralement et financièrement l'oeuvre dans son ensemble. Comme l'U.E.H. est une société sans but lucratif, qui met tous ses moyens et son temps au service du peuple, il n'est que raisonnable de réclamer de celui-ci qu'il la soutienne et même la renforce.

Or, le recrutement ne se limite pas à ceux qui désirent accéder à la propriété. Une oeuvre sociale, c'est pour toute la société: tous ceux et toutes celles qui veulent s'assurer à eux-mêmes, et assurer aux générations futures, la sécurité sociale et économique dont on parle tant, ne peuvent pas ne pas voir dans la création de Cités-Jardins ouvrières et bourgeoises, telles qu'envisagées par les fondateurs de l'U.E.H., une des plus belles et des plus réalisables ambitions humaines.

Le mot d'ordre est donné: "Recréons pour la famille, cellule première de la société, un milieu propice à son épanouissement"... et quel milieu plus propice peut-il y avoir que le foyer familial?



Récréons-nous



UN APPEL!

Propriétaires et confrères de la Cité-Jardin...

Jeunes et vieux...

Hommes et femmes...

Que faites-vous pour l'organisation de vos jeux, de vos amusements?

Une page de LA CITÉ NOUVELLE vous est réservée, tous les mois. Utilisez-la!

La publication de vos comptes rendus, appels, communiqués, éveillera l'intérêt, créera de l'émulation entre les individus et les groupes.

Nous avons tout en main à la Cité-Jardin: espace, enthousiasme, collaboration, jeunesse, vigueur, ambition...

Il faut mettre tout cela à profit, développer les muscles en même temps que l'intelligence, les goûts en même temps que les loisirs.

Allons! Que quelqu'un commence; une fois la roue partie, ça marchera tout seul.

Ce journal est envoyé dans toutes les familles de la Cité-Jardin; chez tous les futurs propriétaires.

Les premiers ont un intérêt immédiat à s'organiser en groupes, selon leur âge, leur sexe, leurs goûts et désirs; les seconds, un intérêt prochain, puisqu'ils viendront habiter ici à l'avenir.

Chacun a sa marotte, son hobby, comme on dit chez nous. Il s'agit simplement de conjuguer tout cela et de former des équipes, des ligues...

Pour vous donner l'occasion de mieux y penser, nous avons fait une enquête pré-

liminaire pour déterminer quels étaient les éléments que les organisateurs des loisirs avaient en main.

D'après le recensement paroissial, il y avait fin janvier à la Cité-Jardin: 34 jeunes gens et jeunes filles de 15 à 20 ans, 28 célibataires entre 21 et 28 ans, 11 entre 29 et 35 ans et 20 de 36 ans et plus. Le nombre des enfants de 14 ans et moins s'élèverait à 138. Chez les gens mariés, nous en comptons 63 entre 25 et 35 ans et 90 de 36 ans et plus.

D'ici l'été prochain, les propriétaires des avenues des Plaines et des Cèdres, et puis après des Epinettes et des Chênes, habiteront leurs maisons avec leurs familles, ce qui doublera la population actuelle de la Cité-Jardin. Conséquemment, chaque groupe d'âge ci-dessus aura probablement doublé.

Avec une telle population, l'organisation des loisirs deviendra aussi importante qu'intéressante; c'est sur cela que nous voulons attirer votre attention.

Si vous avez des suggestions à faire aux individus et familles de la Cité-Jardin dans le domaine sportif, faites-les par l'entremise du journal; adressez vos envois à la rédaction ou portez vos écrits à la permanence.

Nous nous ferons un plaisir de collaborer.

La Rédaction.

#####

Le professeur de musique:

-- Mais, Jean, vous me semblez n'avoir pas beaucoup d'oreille?

-- De fait, Monsieur, je n'en ai que deux!...

La Cité Nouvelle

et

PROGRAMME ÉDUCATIF

SUR

L'HABITATION ET SES PROBLÈMES

et

Dix émissions

à

RADIO-CANADA

le mercredi soir à 10 heures 15

sous les auspices de

L'UNION ÉCONOMIQUE D'HABITATIONS

PROGRAMME

- 7 mars - L'Habitation, son aspect moral et social
R.P. Jean d'Auteuil Richard, S.J.,
Membre du Comité du logement
à la Commission d'Urbanisme de la ville de Montréal
Aviser moral de l'Union Economique d'Habitations
- 14 mars - L'Aménagement du milieu urbain -- Cités-Jardins
M. Marcel Parizeau, architecte,
Service d'Urbanisme de la ville de Montréal
- 21 mars - La Maison familiale
Mme Pierre-F. Casgrain
- 28 mars - L'Urbanisme et ses problèmes
M. Aimé Cousineau,
Directeur du Service d'Urbanisme de la ville de Montréal
- 4 avril - La petite propriété
L'Honorable Paul Beaulieu,
Ministre du Commerce et de l'Industrie
- 11 avril - Problèmes techniques -- prêts -- taxes, etc.
M. Georges-U. Boucher,
Inspecteur des prêts, Sun Life Assurance Company Limited
- 18 avril - L'Après-guerre, aspect économique de l'habitation
M. Honoré Parent,
Directeur des services municipaux de la ville de Montréal
- 25 avril - Législation comparée sur l'habitation
Me Jacques Perrault,
Directeur à l'Union régionale des Caisses populaires,
Professeur à l'Université de Montréal
- 2 mai - Instruments de travail -- Organismes spécialisés
M. J.-Auguste Gosselin,
Directeur de l'Union économique d'habitations
- 9 mai - Une réalisation en cours -- La Cité-Jardin du Tricentenaire
Forum: M. J.-Auguste Gosselin,
Directeur de l'Union économique d'habitations
M. J. Puzé,
Maire de la Cité-Jardin du Tricentenaire
M. P. Charette,
Marguillier en chef de la paroisse Notre-Dame du Foyer
de la Cité-Jardin du Tricentenaire.

LA C I T É N O U V E L L E

Programme éducatif sur l'Habitation et ses Problèmes
Dix émissions hebdomadaires à Radio-Canada
sous les auspices de
L'UNION ÉCONOMIQUE D'HABITATIONS

Réalisateur: M. Florent Forget

L'ASPECT SOCIAL ET MORAL DU PROBLÈME

par

Le Père Jean d'Auteuil Richard, S.J.

Membre du Comité du Logement

à la Commission d'Urbanisme de la ville de Montréal,
Avisseur moral de l'Union Economique d'Habitations

Première émission: mercredi le 7 mars 1945, à 10 h. 15 du soir

- M. Forget - Mon Père, je sais que vous vous occupez du problème du logement depuis plusieurs années. Puis-je vous demander qu'est-ce qui vous a amené à vous y intéresser si activement?
- P. Richard - Il y a beaucoup de gens qui s'intéressent au problème du logement, M. Forget, et pour des raisons bien diverses. Le financier, par exemple, y voit l'occasion de faire de bons placements, l'entrepreneur trouve dans la construction la vie même de son entreprise, le fonctionnaire municipal aborde le problème à des titres multiples: hygiène, taxes, urbanisme, circulation, l'ouvrier des nombreux métiers de la construction y trouve son gagne-pain quotidien celui de sa famille. Tous ces motifs sont honorables, et les problèmes soulevés m'intéressent prodigieusement, comme par exemple de voir sur un chantier une équipe d'ouvriers, ardents au travail et "connais-sants", faire de " la belle ouvrage ". Cependant, vous devinez, M. Forget, que, en ma qualité de prêtre et de religieux, je m'intéresse au problème du logement pour des motifs tout autres.
- M. Forget - Cela se comprend facilement, en effet. C'est dire que vos préoccupations sont avant tout morales et sociales?
- P. Richard - C'est bien cela. Mon intérêt pour le problème du logement est le fruit d'une conviction profonde née elle-même de l'étude et de l'observation. C'est une vérité de M. de La Palice de dire - ce qui, d'ailleurs, est la vérité pure et doit être crié sur tous les

tons - que la famille est la cellule de la société. Tout le monde sait cela et, je l'espère, tout le monde y croit. Mais il est un autre fait, presque aussi évident et important, mais trop ignoré dans la pratique, que mes études sociales et mes enquêtes m'ont fait saisir: c'est la relation étroite qui existe entre la famille et le milieu où elle vit, entre son bien-être physique et moral et les conditions matérielles où elle évolue.

M. Forget - Comment s'est formée chez vous, mon Père, cette conviction fondamentale?

P. Richard - C'est très simple, M. Forget. Regardons un peu. Qu'est-ce que la famille? Est-ce une abstraction quelconque, une collection de purs esprits, évoluant dans des sphères éthérées et échappant aux conditions physiques de vie auxquelles chacun de nous a bien conscience d'être soumis? Mais non. La famille groupe des esprits, je le veux bien, mais incarnés dans des corps, elle réunit des êtres en chair et en os: le papa et la maman et les enfants, qui ont tous besoin d'air et d'espace, qui sont soumis aux conditions physiques dans lesquelles ils vivent et subissent l'empreinte quasi infaillible du milieu.

M. Forget - Je vois jaillir la conséquence: si le milieu est sain, la famille sera saine, s'il est mauvais, la famille réflétera cette situation?

P. Richard - C'est substantiellement cela. La loi du milieu joue avec une précision, je ne dirai pas mathématique puisqu'il s'agit ici d'hommes doués de liberté, mais très rigoureuse.

M. Forget - Vous pourriez nous illustrer le jeu de cette loi du milieu?

P. Richard - Comme j'aimerais, M. Forget, que notre entrevue au lieu d'avoir lieu dans l'accueillant et confortable studio de Radio-Canada, se déroule dans quelque taudis infect et branlant du bas de la ville de Montréal - j'ajoute tout de suite, à la décharge de la métropole, que je pourrais nommer n'importe quelle autre ville de la province, car dans presque toutes j'y ai vu de mes yeux d'authentiques taudis.

M. Forget - Mais, mon Père, vous choisissez là des cas extrêmes, des exceptions.

P. Richard - Exceptions, je le veux bien, mais trop, beaucoup trop nombreuses. Exceptions cependant sur lesquelles il faut se pencher, car elles sont pleines d'enseignements; elles nous permettent de saisir sur le vif cette équation qui tend à s'établir entre la famille et son milieu de vie.

M. Forget - Que nous enseigne donc le taudis, mon Père?

P. Richard - Le taudis étale sous nos yeux le spectacle de toutes les déchéances, déchéances physiques du côté du père et de la mère, du côté des enfants surtout qui, pour s'épanouir à la vie, ont autant besoin d'air, de lumière et d'espace que de nourriture et de sommeil; déchéance intellectuelle des parents sombrant peu à peu dans un abrutissement qui gagne les enfants et que l'école s'efforcera en vain de dissiper; déchéance morale enfin, fruit des promiscuités inévitables, des compagnonnages louches de la ruelle, du fond de cour et de la taverne. Toutes ces déchéances se traduisent brutalement comme suit: tuberculose, maladies vénériennes, alcoolisme, rachitisme, débilité mentale et folie, criminalité juvénile, promiscuité sexuelle, gangsterisme, abandon de la pratique religieuse, perte de la foi, déchristianisation progressive des masses...

M. Forget - Vous dressez un bilan impressionnant des méfaits du taudis!

P. Richard - Je ne crois pas l'avoir soufflé, M. Forget. C'est ce qu'un sociologue de chez nous, le P. Maurice Beaulieu, S.J., a vigoureusement dénoncé comme les " conséquences contre nature d'un logis contre nature ". Mais je m'empresse d'ajouter que le taudis n'est qu' un secteur du problème du logement, et le moins important.

M. Forget - Après la description saisissante que vous venez de nous en faire, votre affirmation, mon Père, me paraît pour le moins paradoxale.

P. Richard - Voici: c'est que le taudis, grâce à Dieu, n'affecte qu'une portion relativement peu nombreuse de notre population. Ainsi, à Montréal, on compterait de 4 à 5,000 vrais taudis, hébergeant une population de quelque 20,000 à 25,000 âmes. C'est beaucoup trop. Mais, par rapport à la population totale de la métropole, cela ne représente tout de même qu'une minorité. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que la masse de notre population ouvrière, et même une bonne partie de notre classe moyenne vivent dans des conditions d'habitation insuffisantes et défavorables à la famille. Il s'agit là non plus de quelques milliers de logements, mais de dizaines de milliers de foyers, affectant plusieurs centaines de milliers de personnes.

M. Forget - Je n'aurais vraiment pas cru que le problème fût si vaste.

P. Richard - Précisément parce que la situation à laquelle je fais allusion n'est pas franchement mauvaise, comme celle des taudis, notre insouciance nous empêche de la voir. Mais le problème est là, partout. Ouvrons les yeux. Aiguisons notre sens de l'observation, et peu à peu les déficiences de notre régime de l'habitation dans nos villes s'imposeront à notre attention. Nous constaterons, à notre propre surprise, qu'elles sont nombreuses, considérables: le manque de lumière et d'air est général dans les " maisons-télescopes ", pour lesquelles Montréal est tristement célèbre; l'espace

fait défaut dans le logis et - ce qui est presque aussi grave - autour du logement, condamnant les enfants à la rue et à la ruelle pour leurs ébats. Cela comporte tout de suite une grave incidence physique, et des incidences morales plus profondes encore. La plus tragique conséquence est que la famille, coincée de toutes parts par l'exiguïté des logements et par la dureté de trop de propriétaires, a tendance à la longue à en prendre son parti de cette triste situation; elle s'adapte alors insensiblement à ces conditions anormales en limitant le nombre d'enfants. On devine facilement les graves répercussions morales et sociales d'une semblable orientation: L'avenir des familles, de la religion, de la nation même, est directement en cause.

M. Forget - Vraiment, le problème du logement prend, à la lumière de vos explications, des proportions toujours plus considérables.

P. Richard - Et je ne crois pas exagérer son importance. C'est la profonde incidence morale et sociale du problème qui a amené le Pape Pie XI lui-même à y accorder son attention dans sa grande encyclique sociale de 1931: " On est effrayé, s'écrie-t-il, quand on songe aux " obstacles que le régime actuel du travail et surtout les conditions déplorables de l'habitation apportent à la cohésion et à " l'intimité de la vie familiale."

M. Forget - Devant la gravité du problème et à la suite de Sa Sainteté le Pape, je suppose que l'Eglise dans les différents pays s'est penchée sur le problème des conditions de logement des masses populaires?

P. Richard - En effet. Qu'il me suffise de citer entre autres le cas de l'Angleterre et de l'Australie. Ainsi, le 21 juin 1942, tout l'épiscopat d'Angleterre et du pays de Galles, ayant à sa tête Son Em. le cardinal Hinsley, publiait une déclaration d'une grande portée sociale. Ils y réclamaient en particulier qu'on s'occupât sans délai de démolir les " slums " déshonorants et dégradants, qu'on avisât à ce que la masse de la population fût convenablement logée, que les enfants n'eussent pas à coucher au salon, faute d'espace, qu'il y eût une salle de toilette par famille, etc. Tout récemment, l'Australie catholique, par la voix de son secrétariat national, publiait une importante déclaration sur la famille où on lit les lignes suivantes: " Dans notre politique du logement, nous " devons nous appliquer à construire des logements qui soient de " vraies habitations familiales. La première caractéristique d'un " vrai "home" est qu'on doit y trouver beaucoup d'espace: de la place " ce pour plusieurs enfants, de la place pour les besoins du ménage " et de la famille, de l'espace pour le jardinage et le jeu. Nous " nous opposons vigoureusement à ce qu'on loge les ouvriers dans de " vastes conciergeries ou dans des maisons trop petites. Nous com- " prenons que dans les grandes villes il soit difficile d'obtenir " assez de terrain à des conditions avantageuses pour loger conven- " blement une population considérable. Il est donc très important " que les nouveaux développements s'établissent, autant que possi- " ble, dans de petites villes ou, du moins, à la périphérie de " grandes villes selon un plan général d'urbanisme régional.

" Pour que la vie de famille s'épanouisse, il est très souhaitable que la famille possède son chez soi. Le propriétaire améliore son habitation, il s'en enorgueillit, il s'y attache. Nous préconisons fortement que tout projet gouvernemental prévoie la vente des habitations à leurs habitants contre une mise de fonds peu élevée, et que l'administration publique assure des prêts à la portée de la masse des travailleurs, leur permettant de devenir propriétaires."

Voilà pour l'Australie. Vous voudriez sans doute savoir, M. Forget, l'intérêt que l'Eglise, ici, dans notre pays, accorde à ce problème aux multiples incidences morales et sociales?

M. Forget - J'allais précisément vous le demander, mon Père.

P. Richard - Comme bien l'on pense, ce nouveau problème, né de l'urbanisation progressive et rapide de notre peuple, ne pouvait échapper à l'attention de nos évêques. De fait, dès 1941, la lettre pastorale collective de l'épiscopat fait allusion aux difficultés dans lesquelles se débattent nos familles ouvrières pour se loger convenablement et recommande fortement la construction d'habitations à bon marché pour les aider. A la suite de Sa Sainteté Pie XI, ils réclament que l'on facilite enfin, par des lois appropriées, l'accession à la petite propriété, dont la valeur sociale est incomparable, véritable ancre donnant à la famille sa stabilité et sa cohésion.

Pour ne rien dire ici du travail éducatif de l'Union Economique d'Habitations à travers toute la province depuis près de cinq ans, signalons que depuis deux ans surtout, plusieurs mouvements d'Action catholique, d'Action apostolique et d'Action sociale: J.O.C., L.O.C., J.I.C., Liges du Sacré-Coeur, Société St-Jean-Baptiste, etc., reflétant les préoccupations de l'Eglise et de nos Evêques, ont mis ce problème du logement à l'étude dans leurs sections.

M. Forget - Mon Père, puisque vous retournez le problème sous toutes ses faces depuis plusieurs années, puis-je vous demander quels sont, à votre avis, les meilleurs éléments de solution?

P. Richard - Ils sont multiples, car, il faut le reconnaître, le problème est d'une extrême complexité. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, malgré qu'on en parle depuis un quart de siècle, aucune solution d'envergure n'a été mise à l'épreuve, pas même durant le chômage, et que la situation n'a fait que s'aggraver partout, au grand détriment physique et moral de nos familles.

M. Forget - Il n'est jamais trop tard pour commencer une tâche nécessaire.

P. Richard - J'en viens donc à votre question, M. Forget. Je ne saurais aborder, dans les courts instants encore à ma disposition, les diver-

ses solutions relevant de techniques particulières: législative, financière, industrielle, etc. Elles ne sont d'ailleurs pas de ma compétence et des spécialistes les traiteront au cours des prochaines émissions du programme " La Cité Nouvelle ".

Pour m'en tenir strictement à l'aspect social et moral auquel j'ai voulu m'attacher au cours de cette entrevue, je dirai simplement ceci: la famille urbaine est aujourd'hui menacée. Un de ses plus dangereux ennemis est le logement malsain, insalubre, exigü, ou simplement insuffisant; il lui rend impossible son épanouissement normal et l'accomplissement de sa mission éducatrice.

Que chacun, dans la mesure même où il exerce quelque influence dans la société, faisant taire les égoïsmes destructeurs et reconnaissant ses obligations vis-à-vis du bien commun, prenne conscience de ses responsabilités sociales. Cela créera rapidement l'opinion publique indispensable qui provoquera, appuiera, soutiendra jusqu'au succès les bonnes initiatives.

Que les administrateurs de la chose publique, que les dirigeants de nos institutions financières, en particulier de nos caisses populaires, que les officiers des associations diverses: nationales, sociales et religieuses, se donnent la main dans un effort concerté au service de la plus belle des causes: celle de loger décentement nos familles, toutes nos familles.



Chronique féminine

LES EMPLETTES...FÊTE ou CORVÉE!

Il était une fois... eh! oui, cela semble presque de l'irréalisme, mais il est pourtant vrai que -- il n'y a pas si longtemps -- le jour des emplettes était un jour de fête.

On partait gaiement à l'affût des occasions, de vitrine en vitrine, d'un comptoir à l'autre, dans la joie d'acquérir à prix d'aubaine n'importe quelle marchandise pouvant satisfaire n'importe quel besoin.

Nécessités ou colifichets, on trouvait de tout, presque n'importe où. Aussi, n'était-ce pas amusant, quelquefois, de nous payer la tête de tel ou tel marchand (qui voulait tout de même vivre), en menaçant de prendre la porte s'il n'acquiesçait pas à toutes nos demandes de rabais. Pour nous, les prix en montre étaient trop élevés...parole d'Évangile! Pour plusieurs d'entre nous, c'était devenu un sport que de donner un mal de tête à un vendeur, en acquérant sa marchandise au prix que nous voulions bien lui payer.

Hélas! partis sont les beaux jours, où notre tyrannie féminine régnait en maîtresse. La guerre, cette cruelle invention humaine, est venue, et aujourd'hui les rôles sont renversés. C'est maintenant au tour du marchand de se payer notre tête, de fixer ses prix. Eh! oui, ce même personnage, avec la plus belle indifférence du monde, se fiche pas mal que vous achetiez chez lui ou non. D'ailleurs, on commence à s'habituer à ces réponses: "Je regrette, madame, nous n'en avons plus..." -- "Peut-être dans quelques jours..." --- " Dans quelques semaines, madame..." Et le plus beau du tour, si ce n'était que de manquer de manières, il nous signifierait tout simplement que... la porte est toujours le plus sûr moyen de sortie.

"Que voulez-vous, madame, c'est la guerre!" ajoutera-t-il en guise d'excuse.

Naturellement, les restrictions de la guerre atteignent tout le monde, les femmes de la Cité-Jardin, comme les autres. Pour nos membres, surtout les compagnes de nos pionniers, à cause de la distance à parcourir, le jour des emplettes a souvent été un jour de corvée... quand ce n'était pas les hommes qui "faisaient les commissions".

Mais ces choses tomberont bientôt dans l'oubli du passé. D'abord, la guerre finira, et puis la vie reprendra son cours normal. Et ne disons pas que cela est encore trop éloigné. Ne parle-t-on pas déjà d'ouvrir un magasin général dans la permanence. On déclare même que la coopérative de consommation est formée. Et que dire des élégants et spacieux magasins modernes qui s'élèveront sur le boulevard de l'Orme Blanc, l'artère commerciale prévue au centre de notre beau parc.

Le jour vient, en effet, où ce ne sera plus une corvée que d'aller faire ses emplettes. Habitues à l'économie, à la coopération, à la prévoyance, les femmes de la Cité-Jardin du Tricentenaire, qui ont fait preuve jusqu'ici d'un réalisme exemplaire, retrouveront, probablement plus vite et plus profondément qu'à l'extérieur, la joie et le bonheur de satisfaire tous les besoins de leurs familles.

Ce sera alors une fête, et une fête durable...

MICHELINE THEBAULT

#####

Ce n'est pas la grandeur ou l'humilité de notre tâche qui en fait la noblesse ou la vulgarité, mais l'esprit dans lequel on l'accomplit.

Mme Carlyle

PETITES NOUVELLES

NOS RÉUNIONS

Les réunions convoquées dans l'intérêt des membres se continuent nombreuses. Il se passe rarement une semaine sans qu'une, deux et quelquefois trois assemblées aient lieu pour étudier, discuter, résoudre un problème quelconque.

Les membres sociétaires ont eux-mêmes été groupés en assemblée générale à deux occasions depuis le début de l'année, pour être mis au courant de toute l'activité.

Pour marquer combien ces réunions sont importantes pour les membres, prenons un peu au hasard une assemblée type, celle du 20 février par exemple, et signalons, les divers problèmes qui y furent touchés:

Invitation aux membres d'assister aux assemblées du comité des "maires" le mardi soir;

Soirée familiale, jeux, danse, etc., chaque dimanche;

Ouverture prochaine d'un bureau de poste à la Cité-Jardin;

Démarches au sujet des terrains de jeux et des noms de nos rues;

Etude du bill numéro 11 relatif à une meilleure répartition des taxes municipales et scolaires;

Organisation d'une Goutte de lait;

Centre artisanal;

Service de téléphone pour les nouveaux arrivés;

Journées d'étude des rapporteurs les 17 et 18 février au sujet de l'organisation provinciale de l'U.E.H.;

Délibérations sur remise d'argent à la fabrique Notre-Dame du Foyer;

Coopérative locale de consommation;

son organisation financière;

Nomination de nos membres, MM. Chapat, Moquin, Bastien à des postes d'importance dans notre société coopérative de construction les "C.J.Q.";

Etude et acceptation des principes de base qui guideront les groupes économiques et sociaux dans les cités-jardins.

#####

ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE

Le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, accorde une entrevue à notre directeur le 5 février et accepte de confier à un de ses collègues, l'honorable Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce, le soin de donner une causerie sur "La petite propriété" mercredi le 4 avril, à 10 heures 15 du soir, à Radio-Canada, au programme "La Cité Nouvelle".

#####

UN TÉMOIGNAGE

Nous recevons une lettre de la Chambre de Commerce de Lévis, section des jeunes, nous mettant au courant des démarches entreprises auprès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes et des gouvernements provincial et municipaux pour lutter contre les taudis.

On propose: a) la formation de "Comités du logement salubre"; b) la préparation d'un casier sanitaire pour chaque ville; c) la subvention d'octrois et la facilité de crédit pour encourager la construction; et d) une collaboration étroite de la Fédération avec l'UNION ECONOMIQUE D'HABITATIONS qui (nous citons textuellement) "semble avoir entrepris un travail magnifique dans le sens que nous proposons."

Un intéressant mémoire de quatre pages est annexé à cette lettre.

Telle fut la réponse à une déclaration d'un urbaniste réputé des Etats-Unis, M. Herman Herrey, qui reprochait à la ville d'avoir un trop grand nombre de rues "ouvertes". Se référant à un rapport préparé par les architectes de la ville, MM. Marcel Parizeau et Percy E. Nobbs, M. Asselin ajouta qu'un tel développement d'îlots domiciliaires avait déjà commencé en banlieue de la métropole, à la Cité-Jardin du Tricentenaire, oeuvre de l'Union Economique d'Habitations.

#####

DISTINGUÉS VISITEURS

L'honorable J.-H. Dëlisle, ministre sans-portefeuille, rend visite à la Cité-Jardin dimanche le 25 février.

Me Jacques Perrault, directeur à l'Union régionale des caisses populaires et professeur à l'université de Montréal, rend visite à la Cité-Jardin mardi le 6 mars à titre de délégué de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

#####

PARTIE DE CARTES

La chapelle et les salles de la permanence étaient remplies à leur capacité jeudi le 8 mars à la première partie de cartes tenue à la Permanence, au profit de la fabrique de la paroisse Notre-Dame du Foyer.

Environ 175 propriétaires de la Cité-Jardin prirent part à cette fête intime, qui remporta un beau succès. Cette réussite est due au travail du comité d'organisation, présidé par M. A. Angers, et à la belle collaboration de tous les membres.

Tous les prix, une soixantaine environ, furent donnés par les propriétaires paroissiens.

M. le curé René Bachand rehaussa de sa présence cet événement social, qui resserra les liens d'intimité et de collaboration entre les paroissiens.

Le profit net dépasse \$160.00.

AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DES 24 ET 25 FÉVRIER

La plupart des coopératives d'habitations ou de logements de la province, formées ou en formation, y étaient représentées.

Résultat: entente sur les bases de l'Association Provinciale et sur les principes, qui détermineraient les contrats entre les membres et leur coopérative, les membres et l'Association Provinciale, les coopératives et l'Association Provinciale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il a été unanimement résolu: 1. D'ajouter les noms de MM. Alex. Bastien, de Shawinigan Falls, et Paul Pothier, de Trois-Rivières, aux rapporteurs déjà nommés les 9 et 10 décembre dernier, pour continuer l'étude de la formation de l'Association Provinciale; 2. De transformer le comité des rapporteurs en Comité Provisoire de l'Association Provinciale, dont la formation a été décidée en principe à la réunion du 25 février.

Le comité provisoire devra donc parfaire l'étude du susdit projet, soit: Préparation a) des statuts et règlements de l'Association; b) d'actes de convention entre l'Association et les coopératives locales, sociétés, etc.; c) entre l'Association et les membres de coopératives, sociétés, etc.; d) entre les coopératives locales et les membres.

Les rapporteurs se réunirent à Montréal les 3 et 4 mars, et à Québec les 10 et 11 mars.

Les coopératives ont été priées d'envoyer un délégué officiel et un substitut aux réunions des 17 et 18 mars, avec qualité pour accepter les statuts et règlements de l'Association Provinciale, les conventions et signer les documents nécessaires à sa formation.

CENTRE ARTISANAL À LA CITÉ-JARDIN

Une de nos membres, Mme J.-M.-A. Riopelle, présidente de L'Artisanat féminin de Montréal, enrg., et Mme Flore Mondor-Chaput, présidente de L'Initiative artisanale, du Comptoir coopératif de Québec, rendent visite à la direction le mardi 13 février, relativement à l'organisation d'un centre artisanal à la Cité-Jardin du Tricentenaire.

Mme Riopelle a gracieusement offert le sous-sol de sa maison pour le local, qui sera aménagé comme il convient.

#####

À L'ENQUÊTE SUR LES COOPÉRATIVES

Le mercredi 21 février, les " Cités-Jardins du Québec " présentent un mémoire à la Commission royale d'enquête sur les coopératives.

Le mémoire donne un tableau de l'organisation des C.J.Q.: constitution, règlements, accomplissements, opérations et objectifs, puis appuie demande d'exonérations fiscales par références de législations étrangères indiquant l'encouragement financier donné en Europe à la construction de maisons d'habitation. On y remarque que les gouvernements qui eurent à faire face à des crises de logement ont non seulement accordé des exonérations d'impôts aux particuliers et sociétés... mais ont aussi accordé des subventions directes et quelquefois même des avances et des crédits, pour la construction d'habitations familiales et d'autres genres de logements.

Le représentant des C.J.Q. à l'enquête fut notre propagandiste, M. Hector Vezeau.

#####

La bénédiction du Chemin de Croix de la chapelle Notre-Dame du Foyer eut lieu le 26 février par le R.P. Marcel-M. Du-gal o.f.m.; il fut inauguré le 28 février.

L'URBANISATION DU GRAND MONTRÉAL

Le plan directeur pour l'urbanisation de la métropole qu'a présenté récemment le directeur du service d'urbanisme, M. Aimé Cousineau, contient une vingtaine de zones domiciliaires dispersées un peu partout à la périphérie de Montréal, depuis Verdun, Hampstead et Notre-Dame de Grâce à l'ouest, jusqu'à Ville Saint-Laurent au nord et Tétréaultville à l'est.

Ce serait une chose merveilleuse pour la deuxième plus grande ville française du monde que toutes ces zones domiciliaires deviennent des cités-jardins urbanisées dans le genre de la Cité-Jardin du Tricentenaire.

Cet espoir n'est pas sans fondement et l'on n'a qu'à se reporter aux divers comptes rendus des déclarations faites par nos dirigeants et autres personnalités relativement aux solutions à apporter au problème du logement chez-nous pour constater qu'en effet on a bien l'intention de ne procéder qu'avec sagesse et prévoyance.

M. AIMÉ COUSINEAU

Le 19 janvier dernier, dans le rapport qu'il rendait public relativement au plan directeur de Montréal, M. Cousineau déclarait que les solutions proposées s'inspirent des nécessités d'ensoleillement, d'aération et de vie sociale, ce qui exigera, ajoutait-il, une redistribution des lots et une nouvelle orientation des rues.

M. J.-O. ASSELIN

De son côté, le président du comité exécutif, M. Asselin, recommandait, il y a à peine deux semaines, des " îlots domiciliaires " ayant à leur périphérie les artères principales de circulation, les centres commerciaux, les édifices publics, les terrains de jeux et les espaces libres nécessaires aux habitants de ces îlots.

Librairie BEAUCHEMIN, Limitée
430, rue St-Gabriel
Lancaster 4236

Fonderie BELANGER Foundry
Manufacturiers de fournaies New-Star
2440, rue Des Carrières
Dollard 1194

PHILIPPE BIBEAU
Entrepreneur plâtrier
7538, rue Casgrain
Dollard 1760

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED
Immeuble Canada Cement
Carré Phillips
Lancaster 5151

ELZEAR COURNOYER
Marchand de bois de construction
St-Joseph de Sorel
Montréal: Edif. Confédération-LA 8214

OMER DE SERRES, Limitée
Quincaillerie - Plomberie - Peinture
1406, rue St-Denis
Lancaster 0251

A.-L. DUPONT, Limitée
Ameublement complet de maison
4020 est, rue Ste-Catherine
Frontenac 0828

N. SARRAZIN, Limitée
Bois de construction - Menuiserie
5939, 3ième avenue, ROSEMONT
Talon 6869

CHARLES BELANGER
Entrepreneur plombier et couvreur
1268 est, rue Bélanger
Crescent 2940

J.-T. BELANGER & Fils, enrg.
Marchand de bois de construction
6025, rue Des Erables
Talon 3391 - Talon 3137

OSWALD BROUSSEAU
Manufacturier de Portes et Châssis
209, rue Charlotte, SOREL
Tél. 537 et 2228

PAUL CAPRA, incorporée
Tuile, Mosaïque, Marbre et Terrazzo
7015, rue Drolet
Dollard 4057

DESCHENES & FILS, Limitée
Matériaux de plomberie et chauffage
1203 est, rue Notre-Dame
Frontenac 3176-7

DUBOIS TRANSPORT
Transport local et à longue distance
20, rue Commerciale - LA TUQUE
Tél. 68

LAURENTIDE EQUIPMENT CO. LTD.
Equipement d'entreprises
générales, municipales, industrielles
440, avenue Beaumont - CR 1159

I. NANTEL
Bois de construction
1717 est, rue Demontigny
Cherrier 1300